

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 18 JUILLET 2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, Mme Isabelle PORTEFAIX, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINNSEN par M. Christian ROCCI
M. Eric DESHAYES par M. Paul-Roger GONTARD
M. Kader BELHADJ par Mme Martine CLAVEL
Mme Anne GAGNIARD par Mme Zinèbe HADDAOUI
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Kamila BOUHASSANE
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
M. Arnaud RENOUARD par Mme Murielle MAGDELEINE
M. Mouloud REZOUALI par M. Jean-Pierre CERVANTES

ETAIENT EXCUSE(E)S :

Mme Marie-Anne BERTRAND
Mme Ghislaine PERSIA
M. Paul RUAT
Mme Martine BAREL
Mme Carole MONTAGNAC

AR préfecture : 084-218400075-20240718-lmc1X0900019b5c-DE

Date de télétransmission : 25-07-2024

Date de réception en préfecture : 25 JUILLET 2024

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2024

1

ENSEIGNEMENT : Dénomination de la nouvelle école située sur l'éco-quartier JOLY JEAN.

M. NAHOUM

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Projet majeur de la municipalité, l'ouverture des nouvelles écoles Joly Jean constitue une première pour notre commune depuis près de 30 ans. Sa réalisation symbolise le dynamisme démographique d'Avignon et la volonté que nous avons de faire de la jeunesse, une priorité d'action.

Par délibération en date du 24 avril 2019, le Conseil Municipal a décidé de lancer une opération de construction d'un nouveau groupe scolaire sur l'éco-quartier de la ZAC Joly Jean, répondant ainsi au besoin de soulager les écoles situées au sud de la Rocade, que l'augmentation des effectifs scolaires et des dédoublements de classes ont mis sous tension.

Depuis son lancement par délibération en date du 24 avril 2019, le projet de construction de cette école s'est donné pour ambition de réaliser plusieurs objectifs :

- une école exemplaire sur tous les plans, notamment en matière de qualité de vie scolaire et d'intégration des élèves dont ceux porteurs de troubles du spectre autistique,
- un équipement à taille humaine regroupant maternelle et élémentaire sur 10 classes et 1 unité d'enseignement élémentaire autisme,
- un ouvrage de très haute qualité environnementale (bâtiment à énergie positive et respect de la démarche Bâtiment Durable Méditerranéen),
- une parfaite insertion urbaine et paysagère au coeur de l'éco quartier Joly Jean et sa coulée verte,
- un équipement ouvert sur son quartier favorisant les rencontres et activités associatives.

Ce sera un bâtiment phare qui rayonnera sur le nouvel éco quartier. Au-delà de son architecture, qui témoigne poétiquement d'un ancrage environnemental et d'une dimension éco-responsable, cette école s'inscrira dans une nouvelle génération d'établissements.

Proposant nombre d'évolutions en termes d'aménagement des espaces d'enseignement, elle a été pensée pour offrir plus de diversité, de souplesse dans les activités pédagogiques

proposées et pour donner à chaque élève l'opportunité de s'épanouir davantage et de mieux vivre le temps scolaire, compte-tenu de ses préférences et de ses spécificités

Le projet touche à sa fin et la construction de l'école sera bientôt achevée pour une ouverture à la rentrée de septembre 2024.

Vient aujourd'hui le temps de donner un nom à cette nouvelle école de notre commune.

Afin de marquer cet événement fort pour la vie d'une commune et de favoriser son appropriation par les habitants, un processus de votation citoyenne a été organisé. Ainsi, les Avignonnaises et les Avignonnais ont pu choisir, du 15 avril au 21 mai 2024, parmi neuf propositions, en se rendant dans les mairies de quartier, à la maison des projets, au service des inscriptions scolaires, ou en ligne, sur la plateforme [Jeparticipe.avignon.fr](https://jeparticipe.avignon.fr).

Les élèves de classe élémentaire ont également pu s'exprimer, lors d'un vote en classe organisé par leur enseignant(e), mais aussi lors d'un vote du Conseil municipal des enfants le 25 mai 2024 ainsi que les membres du Conseil Local des Jeunes.

La préselection de neuf propositions a permis de mettre en lumière des couples célèbres pour leur engagement et leur contribution à l'évolution de la société et du monde, dans différents domaines de compétences : la science avec Marie et Pierre CURIE, l'engagement avec Elisabeth et Robert BADINTER, la protection de la nature avec Katia et Maurice KRAFF, l'engagement culturel local avignonnais avec Melly et Paul PUAUX, la lutte pour les droits civiques avec Mildred et Richard LOVING, la lutte pour les idées avec Lucile et Camille DESMOULINS, la résistance avec Lucie et Raymond AUBRAC et avec Mélinée et Missak MANOUCHIAN, la lutte pour la liberté et l'égalité avec Winnie et Nelson MANDELA.

1009 votes ont ainsi été récoltés, dont 171 élèves, témoignant d'un véritable engouement pour cette votation citoyenne.

Le résultat des votes a ainsi été le suivant :

1. Melly et Paul Puaux - 268 votes
2. Winnie et Nelson Mandela - 235 votes
3. Elisabeth et Robert Badinter - 152 votes
4. Mélinée et Missak Manouchian - 114 votes
5. Marie et Pierre Curie - 70 votes
6. Katia et Maurice Kraft - 48 votes
7. Mildred et Richard Loving - 44 votes
8. Lucie et Raymond Aubrac - 42 votes
9. Lucile et Camille Desmoulins - 36 votes

Avec 268 votes en leur faveur, Melly et Paul Puaux ont donc remporté les suffrages des Avignonnais et des Avignonnaises.

Melly et Paul Piaux est un couple et un duo de travail qui a œuvré à faire vivre, à Avignon, l'aventure du théâtre populaire. En 1967, Melly (1943-2021), comédienne chez Patrice Chéreau, devient secrétaire permanente du Festival ; Paul (1920-1998), instituteur, résistant, militant communiste, est nommé administrateur du Festival et succède en 1971 à Jean Vilar, son ami, à la direction. Ils fondent en 1979 la Maison Jean Vilar, consacrant leur vie à conserver les archives et la mémoire du créateur du Festival.

La nouvelle école de l'éco quartier Joly Jean se dénommera donc "Groupe scolaire Melly et Paul Piaux".

Monsieur le Directeur académique a émis un avis favorable à la proposition.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,
Vu la délibération n°2 en date du 24 avril 2019,
Considérant l'avis favorable du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,

Considérant l'avis favorable de la ou des :
Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'attribuer le nom de "Groupe scolaire Melly et Paul Piaux" à la nouvelle école située sur l'éco-quartier Joly Jean;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) délégué(e) à signer toute pièce s'y rapportant.

ADOPTE

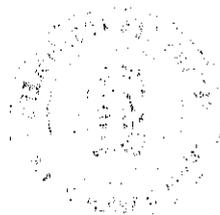


Le Maire
Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance
M. Christian ROCCI

PARVENU A LA PREFECTURE LE 25 JUILLET 2024

ACTE PUBLIE LE 26 JUIL. 2024



AR préfecture : 084-218400075-20240718-lmc1X0900019b5c-DE

Date de télétransmission : 25-07-2024

Date de réception en préfecture : 25 JUILLET 2024